INFORMATEUR

MAI 1949 — *„Je te louerai tous les jours davantage"* — Ps. 71:14, D. Martin — PARIS

Extension de votre Ministère

PRESENTEZ LES LIVRES DE MANIERE EFFICACE

LES PROCLAMATEURS TEMOIGNENT UN INTERET CROISSANT POUR L'EXTENSION LOCALE

Le Royaume de Jéhovah, administré par Christ Jésus, prend constamment de l'extension. Il est établi inébranlablement dans les cieux et va étendre sous peu sa domination jusqu'aux extrémités de la terre. Elles sont bien vraies, les paroles prophétiques suivantes : « A l'accroissement... il n'y aura pas de fin ! » C'est avec raison que les serviteurs de Jéhovah témoignent un intérêt chaleureux pour cet accroissement, car l'extension de la véritable adoration dans ce monde affamé spirituellement est une chose qui les concerne directement. Depuis le jour où la lumière merveilleuse de la Parole de Dieu pénétra pour la première fois dans notre cœur, notre désir fut de louer Jéhovah « tous les jours davantage », en augmentant les privilèges que nous avons dans son service. C'est pourquoi l'exhortation de l'apôtre Paul nous convient à merveille : « Occupe-toi de ces choses, donne-toi tout entier à elles, afin que tes progrès soient évidents pour tous. » - I Tim. 4 : 15.

L'extension résultera d'une activité régulière

Au mois de mai, nous continuerons donc à étendre notre ministère. Par quel moyen ?... Grâce à l'offre de livres ! Suivant la langue, nous présenterons deux ou trois livres, et nous y ajouterons la brochure « La Joie pour tous les Hommes ». N'omettons pas d'examiner une nouvelle fois les points principaux traités dans chacun de nos livres et d'en parler dans la réunion de service, car cela nous permettra de mieux les offrir au public. Nous placerons donc ces publications chez toutes les personnes manifestant de l'intérêt ; mais cela n'est pas suffisant. Nous nous tiendrons prêts à stimuler leur intérêt et à organiser chez elles des études bibliques. Dans la quiétude de leur foyer, elles commenceront à acquérir l'instruction qui mène à la vie en étudiant diligemment la Bible à l'aide des livres de la Société. Nous disposons donc là d'un moyen d'étendre ici-bas la louange de Jéhovah. Leur connaissance augmentant, les personnes de bonne volonté prendront conscience de leurs responsabilités devant le Seigneur, et une fois qu'elles auront atteint ce stade, il sera du devoir du proclamateur expérimenté de les aider à faire les premiers pas dans le service. En particulier, les nouveaux intéressés qui auront commencé à proclamer en avril devront être encouragés et aidés à persévérer dans le service du Royaume.

Mais, pourrait-on dire, pourquoi insistons-nous tellement sur la nécessité de faire entrer de nouveaux proclamateurs dans le service et d'atteindre de nouveaux maxima ? Ce n'est pas pour réaliser un gain pécuniaire, ni pour pouvoir nous enorgueillir à propos de chiffres. Certes, non ! Mais c'est uniquement parce qu'il est prédit dans les Ecritures que Sion devrait allonger ses cordages et renforcer ses pieux. Ailleurs encore il est dit que le plus petit deviendra un millier et le faible, une nation puissante. C'est Dieu qui a prédit ces choses, et il veillera à ce qu'elles s'accomplissent. Or, n'est-ce pas un sujet de joie de voir que nous approchons de la réalisation complète de ces prophéties ?...

Accroissement des visites complémentaires et des études

Il devrait donc être possible de voir, au mois de mai, une augmentation du nombre de proclamateurs. Mais, grâce à de sérieux efforts, nous devrions être en mesure d'augmenter aussi celui des visites complémentaires et des études. Revisitez les abonnés, de même que les personnes qui ont accepté des livres reliés. Faites des visites partout où vous avez trouvé de l'intérêt. Stimulez cet intérêt et aidez ceux qui le manifestent à étudier la parole de vérité et de vie à l'aide des manuels édités par la Société. En utilisant ces derniers, ils apprendront à les apprécier à leur juste valeur, ils feront des progrès et pourront, à leur tour, aider leurs semblables à acquérir la foi et l'espérance qu'ils ont acquise eux-mêmes.

Etant donné que la nouvelle série de conférences publiques sera mise en route, nous devrions voir en mai un accroissement de cette phase de notre activité. Nous suggérons que chaque groupe se fixe le but suivant pour le mois de mai : faire au moins une conférence publique chaque semaine. Si votre groupe est trop petit pour réaliser cela de par ses propres moyens, vous pourrez peut-être demander des orateurs à un groupe voisin. Ayez en vue l'extension de cette phase du service.

En outre, vous pourrez envisager l'extension du témoignage dans les secteurs ruraux, de façon à donner à toutes les personnes bien disposées de votre territoire, une occasion d'accepter l'offre des livres et d'acquérir ainsi la connaissance de la vérité. Faites aussi des projets en vue de donner des conférences publiques à la campagne.

Chaque proclamateur doit s'intéresser personnellement à l'extension locale

L'extension de la pieuse louange de Jéhovah, à la fois dans notre groupe et dans tout le pays, remplit notre cœur de joie. Mais nous savons que cette chose ne sera possible que si chaque proclamateur s'organise de façon à apporter un concours efficace aux dispositions prises dans le groupe. En participant aux réunions où il acquerra l'instruction, la nourriture spirituelle nécessaire, le ministre de Dieu s'équipera en vue de donner un meilleur témoignage en faveur du Royaume. En coopérant pratiquement à toutes les phases du service, le proclamateur effectuera un travail varié. Et c'est ainsi que notre activité locale progressera de tous côtés, à la louange de Jéhovah. De nombreux ministres enrichiront leur vie quotidienne en mettant à profit l'occasion qui leur est offerte d'entrer dans le service de pionnier. Ils contribueront pour une grande part à l'extension locale, car le groupe se rapprochera ainsi de la norme de 10 %. Le secret de l'extension croissante des louanges de Dieu, c'est que nous nous adonnions entièrement à l'activité du Royaume et que nous coopérions unanimement avec nos compagnons dans le ministère.

Le mois de mai donne donc, à tous ceux qui s'intéressent à l'extension du Royaume, l'occasion de participer au service, dans le champ. Faites luire votre lumière afin que les hommes voient « vos progrès » et se joignent à vous dans les louanges de Jéhovah.

Une Demande d'Entrée dans le Service de Pionnier de Vacances t'attend

« Je te louerai tous les jours davantage ! », tel sera le cri joyeux poussé par tous les jeunes ministres de Dieu qui s'engageront dans le service de pionnier de vacances en 1949. Car l'appel retentit à nouveau : Nous espérons que, dans ce domaine comme dans tous les autres, l'extension se manifestera en 1949, et que les frères et sœurs qui mettront à profit cette opportunité bénie seront plus nombreux que l'année dernière. Pour des chrétiens consacrés qui disposent de leurs mois d'été, il sera certainement possible d'atteindre la norme requise : 100 heures par mois, soit en moyenne un peu moins de trois heures et demie par jour. Pour beaucoup le service de pionnier de vacances constituera une expérience nouvelle et réconfortante ; quant à ceux qui l'ont déjà exercé l'année dernière, ils retrouveront le grand privilège de louer journellement Jéhovah. Comment pourrions-nous passer plus utilement nos vacances qu'en participant au service auquel nous avons consacré premièrement notre vie ?...

Nous exhortons les proclamateurs qui se proposent de devenir pionniers dans le courant de l'été à envisager si possible ce service pour un minimum de deux mois. Ils pourront peut-être s'arranger de façon à travailler en compagnie d'un autre pionnier de vacances ou d'un pionnier général, et s'aider et s'exhorter ainsi mutuellement.

En t'engageant dans le service de pionnier général et en t'efforçant diligemment et avec zèle de « te souvenir de ton Créateur dans les jours de ta jeunesse », tu récolteras de nombreuses bénédictions. Ta maturité spirituelle et ta compréhension croîtront ; tu prendras conscience de ta responsabilité de ministre de Dieu. Tu t'équiperas en vue d'une extension future de ton ministère. En qualité de serviteur de Dieu, tu veilleras toujours à bien te conduire, à prendre ton service au sérieux, et à te montrer fidèle et dévoué.

Réfléchis mûrement à cette importante question et demande-toi si tu peux devenir pionnier pour la durée des vacances. Parles-en à tes parents et à d'autres pionniers. Si tu crois pouvoir accomplir ce service pendant les mois d'été, écris au bureau et nous t'enverrons une feuille de demande. La Société aura le privilège béni de t'inscrire sur la liste des pionniers de vacances pour l'année 1949.

Période de Témoignage en Juin „Combattons pour la Foi"

Nous continuerons à présenter les livres

Depuis l'époque de la Babylone et de l'Egypte anciennes jusqu'à l'heure actuelle, les puissances gouvernementales des nations de ce monde ont eu pour conseillers des religieux inspirés par les démons. Sans cesse ces gouvernants ont favorisé la religion et l'ont prise pour auxiliaire ; et de nos jours encore les nations occidentales demandent plus de religion. Les religieux de la chrétienté ont tous, sans exception, combattu les véritables ministres de Dieu et de Christ Jésus. C'est pourquoi il est indispensable que ces ministres combattent pour leur foi et assurent la défense de leur ministère. C'est cela qui constitue l'épreuve du peuple de Dieu et qui rend forts et inébranlables ceux qui sont fidèles. Pleins de dévouement, ils prennent à cœur cette exhortation : « Combattez pour la foi qui a été transmise aux saints. » Jude 3.

La période de témoignage du mois de juin donnera à tous les ministres de Dieu une pleine occasion de combattre pour la foi en avançant fidèlement, avec zèle et décision dans toutes les phases du service du Royaume. La proclamation de porte en porte occupera évidemment la première place dans ce travail, car elle en constitue la phase la plus importante. Les proclamateurs continueront à présenter les livres comme au mois de mai. En langue française, ils présenteront les deux livres : « Que Dieu soit reconnu pour vrai », et « La Vérité vous affranchira » pour la somme de 150 fr. ; en langue allemande, les livres « Gott bleibt wahrhaftig », « Die Neue Welt » et « Das Koenigreich ist herbeigekommen » pour la somme de 220 fr. ; en langue polonaise, les livres « Prawda was wyswobodzi » et « Dzieci » pour 120 fr. En outre nous ajouterons à chacune de ces offres une brochure gratuite : « La joie pour tous les hommes » en langue française et allemande ; en langue polonaise, nous donnerons une des brochures de 32 pages que nous possédons.

Proclamateurs et groupes porteront tous leur attention sur cette offre de livres. Il faudrait que chaque proclamateur sache utiliser efficacement cette arme dans le combat pour le Monde Nouveau. A cet effet, lors des réunions de service, on relèvera les points principaux de l'offre. On montrera par des démonstrations comment le proclamateur peut vaincre les difficultés qui se présentent dans des cas particuliers et décider les personnes de bonne volonté à accepter ces manuels précieux pour l'étude des vérités divines. Souvenez-vous que le contenu de ces livres est plus précieux que tout l'or et toutes les richesses du monde ; en effet, ceux qui les lisent et obéissent aux instructions bibliques qui y sont contenues obtiendront la joie et la vie éternelle. Si nous sommes ministres de l'évangile, c'est pour porter, verbalement et au moyen d'écrits, la parole de vie aux hommes ; c'est dans ce dessein que nous vivons et que nous combattons.

Une œuvre d'enseignement et d'édification

Au 3e verset de son douzième chapitre, le prophète Daniel a prédit qu'à l'heure actuelle, les serviteurs du Seigneur accompliraient une œuvre d'enseignement et d'édification, qu'ils apprendraient à d'autres à marcher sur le chemin de la vie, et qu'ils auraient par là même la vie éternelle eux aussi. C'est pour cela que nous comprenons aisément que notre tâche n'est pas remplie lorsque nous avons remis les livres entre les mains d'une personne. Nous n'avons fait là que poser les fondements sur lesquels nous pouvons effectuer notre œuvre d'édification, c'est-à-dire aider la personne à étudier la Bible en se servant des livres. Nous devons donc faire des visites complémentaires chez elle et attirer son attention sur les précieuses vérités qu'elle pourra acquérir au moyen de ces écrits. Nous entretiendrons ainsi son intérêt et nous serons prêts à commencer avec elle une étude biblique. Pour pouvoir commencer plus facilement une étude régulière, il est recommandé d'étudier d'abord quelques questions à l'aide de l'un des livres, des questions qui intéressent particulièrement la personne ou qu'on lui aura présentées comme une chose d'une importance certaine. Une fois que l'on aura étudié deux ou trois de ces questions, on pourra proposer à la personne de reprendre le livre au début et de chercher à épuiser

Document Watchtower

progressivement tous les sujets qu'il traite.

Voilà en quoi consiste notre œuvre éducatrice. Toutefois, nous n'en resterons pas là ; dès que la personne sera affranchie grâce aux vérités qu'elle aura apprises, nous l'aiderons à prendre conscience de ses privilèges de service. Nous l'inviterons à nous accompagner pour faire ses premiers pas dans le service et nous l'aiderons aussi longtemps qu'elle aura besoin de nous. Etre en mesure, grâce à la providence divine, d'enseigner d'autres personnes et de les rendre à même de servir Dieu, est pour nous une source de joie qui nous donne la force de persévérer. Des abonnements à **La Tour de Garde** sont parvenus à expiration : voilà une bonne occasion de servir les personnes qui ont contracté ces abonnements. La Société veille avec un intérêt particulier à ce que ces abonnés soient visités personnellement. Leurs adresses seront envoyées à cette fin tant aux groupes qu'aux pionniers. On verra ces personnes, on se renseignera auprès d'elles sur la raison pour laquelle elles ne se sont pas réabonnées ; il faudra éveiller en elles un nouvel intérêt, afin qu'elles continuent à marcher dans la voie de la connaissance de la vérité, dans laquelle elles se sont engagées, puis ne la quittent pas. On manifestera un intérêt tout spécial à leur égard et, par des visites complémentaires et des études bibliques, on les aidera à faire des progrès.

Augmentation du nombre des conférences publiques

Ce puissant moyen de combat et d'extension devrait continuellement figurer au programme de notre activité. Les conférences publiques devraient être coordonnées avec l'activité de maison en maison. Les groupes et les pionniers devraient mettre à profit les conseils qui leur ont été donnés lors des assemblées de circuit. Ils savent maintenant comment concentrer leurs forces sur un quartier d'une ville ou sur un village, et combiner le travail de maison en maison avec l'annonce des conférences publiques. Si ces conseils sont mis en pratique dans les groupes, il en résultera un accroissement notable des conférences publiques ; le travail de maison en maison s'en trouvera stimulé et les visites complémentaires et les études bibliques à domicile augmenteront. En outre, il se formera de plus en plus d'études-livre de groupe.

Considérons donc soigneusement les conseils reçus et mettons-les en pratique dans notre secteur. Notre joie et notre zèle à tous s'en trouveront accrus, les bénédictions du Seigneur nous seront déversées plus abondamment et, par sa grâce et son esprit, nous augmenterons en capacité. Aussi sommes-nous résolus de combattre unanimement pour la foi au mois de juin.

Le Service dans le Champ lors des Assemblées spéciales

Aux assemblées de circuit et de district qui auront lieu dorénavant, les proclamateurs ne donneront plus de rapport sur les heures passées au service dans le champ. Toutefois, chaque proclamateur fera un rapport complet de l'activité qu'il aura déployée lors de ces assemblées et remettra ce rapport à son groupe dès son retour. Il est évident que le service dans le champ demeure l'un des traits caractéristiques de toutes les assemblées spéciales, car c'est grâce à ce moyen que beaucoup de personnes de bonne volonté apprendront à connaître le chemin de la vie.

Le Fichier des Relevés d'Etude

En établissant le fichier des relevés d'étude, le serviteur des études bibliques remplira un relevé d'étude au nom de chaque personne chez qui un proclamateur conduit une étude biblique. Les indications nécessaires pourront être prises sur les fiches de « relevé permanent des visites complémentaires ». Ensuite les anciennes fiches de visites complémentaires pourront être supprimées.

Mais dans le fichier des visites complémentaires se trouvent aussi des formules au nom de personnes chez qui aucun proclamateur ne conduit d'étude. Dans ce cas, on n'établira pas de relevé d'étude. On pourra faire des efforts pour faire visiter ces adresses, surtout celles données tout récemment, soit par les proclamateurs qui détiennent le secteur, soit lors des témoignages en groupe. Si la personne manifeste suffisamment d'intérêt pour accepter d'être visitée régulièrement, le proclamateur prendra note de son nom et continuera à la voir. S'il commence une étude, le proclamateur remettra à la fin du mois un rapport d'étude et, dès ce moment-là, un relevé d'étude sera établi. Si la personne ne manifeste pas d'intérêt, la fiche portant son nom sera détruite.

Si le groupe a un fichier rempli d'anciennes formules, il pourra décider s'il est préférable de consacrer beaucoup de temps à visiter toutes ces personnes, ou bien de supprimer les fiches existantes et d'employer le temps disponible pour prendre soin des nouveaux intéressés, en faisant de sérieux efforts en vue de commencer des études bibliques.

De nouvelles Formules vont nous aider dans le Service

En même temps que le présent Informateur, nous vous envoyons un certain nombre de formules qui vous seront très utiles pour commander des publications et autres fournitures à la Société. Ces formules devraient être utilisées par tous les pionniers et par les groupes.

Feuille de Commande S-5-F

Pour vos commandes de publications, utilisez toujours la feuille de commande S-5-F.

Ne faites pas votre commande sur une lettre où il est question d'autre chose ; remplissez votre feuille de commande, écrivez votre lettre (le cas échéant), et envoyez le tout dans la même enveloppe. Donnez toutes les explications demandées en tête de la feuille de commande. Voici quelques explications sur la façon de la remplir.

« Groupe et département ou pionnier » : Ecrivez cela en caractères d'imprimerie.

« Date » : Il s'agit de la date à laquelle vous remplissez votre feuille de commande ; cette indication devrait figurer sans faute. Conservez un double de chacune de vos commandes, et inscrivez-y la même date. Si vous avez l'occasion d'écrire à la Société au sujet d'une commande que vous aurez envoyée précédemment, ne manquez pas de mentionner cette date.

« Envoyez la présente commande à » : Nom et adresse du destinataire. Celui-ci pourra être le serviteur du stock ou un autre frère, ou le pionnier, suivant le cas. Ne laissez pas cet espace en blanc.

« Avisez le destinataire à l'adresse suivante » : C'est l'adresse à laquelle sera envoyée la facture. Si c'est le serviteur du stock qui doit recevoir les publications, c'est son adresse qui figurera sur cette ligne.

En haut et à gauche de la feuille de commande se trouve une case portant en en-tête la mention « IMPORTANT ». Spécifiez à cet endroit si la commande est faite par un groupe, un proclamateur spécial ou un pionnier.

Remplissez soigneusement la formule en indiquant, dans les colonnes correspondantes, la publication, la quantité et la langue désirées. Ecrivez le nom de la publication en toutes lettres ; n'utilisez pas d'abréviations. N'écrivez pas au verso de la feuille.

« Publications pour la campagne ». Cette appellation est réservée aux publications éditées par la Société, livres et brochures ; le montant de ces publications peut être porté au débit de votre compte.

« Articles payables comptant » : Par contre toute commande d'articles payables comptant doit être accompagnée d'un paiement. Il s'agit de bibles, dictionnaires bibliques, concordances, feuilles d'invitation, recueils de cantiques, et certaines formules à l'usage des groupes.

ARTICLES EPUISES. Si vous ne recevez pas un article que vous avez commandé, mais que celui-ci figure sur la facture avec la mention **PLUS TARD,** cela signifie que cet article est provisoirement épuisé, mais qu'il vous sera envoyé aussitôt qu'il sera disponible. Dans le cas où nous ne pourrions pas, par la suite, satisfaire votre commande, nous porterions la somme correspondante au crédit de votre compte.

Liste des articles payables comptant et leur prix :

Feuilles d'invitation (avec indications précises)	550 fr. le mille
Feuilles d'invitation (en blanc)	275 fr. le mille
Recueil de cantiques	50 fr. pièce
Formules S-2-F	10 fr. le cent
Formules SC-4	6 fr. les dix
Formules S-15-F	9 fr. le cent

Envois de 20 ou de 60 kg. Chaque groupe et chaque pionnier devraient s'efforcer de faire leurs commandes de telle façon qu'un envoi pèse, soit 20 kg, soit 60 kg. La Société a les mêmes frais d'expédition pour tous les envois compris entre 20 kg et 59 kg inclus. Vous pouvez donc prévoir vos commandes suffisamment à l'avance pour recevoir des colis de 20 kg ou de 60 kg (suivant l'importance de votre groupe), et vous diminuerez de cette façon les frais d'envoi ; en outre, ce procédé vous évitera d'avoir à faire fréquemment des commandes. Des pionniers isolés et des petits groupes ne devraient faire **qu'une seule commande par mois,** sauf dans des cas exceptionnels. Il sera également avantageux que les groupes les plus importants s'efforcent de s'en tenir à une seule commande par mois ; en cas de besoin, ils pourront en faire **deux dans le courant du mois,** mais veilleront à faire des commandes d'au moins 60 kg. Voici des renseignements qui vous aideront à faire vos commandes :

20 kg : 1.000 brochures de 32 pages
» : 500 brochures de 64 pages
» : 60 livres reliés

PAIEMENTS
Utilisez la nouvelle formule de paiement

Nous joignons au présent Informateur un certain nombre d'exemplaires de la nouvelle formule de paiement (S-52-F). Vous trouverez au verso de la formule des instructions sur son usage. Elle sera utilisée **par les groupes et les pionniers** chaque fois qu'ils effectueront un paiement à la Société, sauf si le paiement est uniquement destiné à des abonnements. (Les pionniers devraient si possible, se servir en publications au stock du groupe dont ils font partie et payer ces écrits au moment où ils les prennent.) Si votre paiement est uniquement destiné à des abonnements, il sera inutile d'utiliser la formule de paiement S-52-F. Le montant des abonnements peut être inscrit en tête des bordereaux d'abonnement (S-10-F). Sur le bordereau d'abonnements, vous n'inscrirez que les sommes destinées aux abonnements. Si vous faites en même temps des versements à votre compte littérature ou à votre compte périodiques, servez-vous de la nouvelle formule de paiement, sur laquelle vous inscrirez la somme totale envoyée y compris celle destinée aux abonnements. Cette dernière somme figurera également sur le bordereau d'abonnements. (Les serviteurs des comptes trouveront d'autres renseignements sur l'usage de la formule S-90-F au verso de cette formule, et sur l'envoi des abonnements dans notre lettre circulaire.)

La formule de paiement S-52 est à remplir soigneusement et **en double exemplaire.** Donnez tous les renseignements demandés et écrivez très lisiblement. L'original est à envoyer à la Société avec le titre de paiement (un mandat-poste, en général) ; le groupe conservera le double dans un classeur. N'omettez pas d'indiquer dans les espaces réservés à cet effet, la date, le nom et l'adresse complète du serviteur de groupe ou du pionnier et le numéro du chèque ou du mandat. Le récépissé que vous établit la poste pourra être épinglé au double de la formule de paiement, en vue d'une référence ultérieure.

La Société accusera réception de vos paiements sur l'extrait de compte mensuel. Le groupe aura ainsi un relevé complet de son crédit et de ses dettes envers la Société sur un seul papier : l'extrait de compte.

Vous reconnaîtrez un paiement sur l'extrait de compte grâce à la date, au numéro du mandat-poste, et à son montant. Lorsqu'un envoi d'articles payables comptant est accompagné d'une petite fiche portant l'inscription : « Double de votre commande d'articles payables comptant », la somme que vous aurez payée préalablement pour ces articles ne figurera sur aucun extrait de compte. Cette fiche constituera, dans ce cas, l'accusé de réception de votre paiement. Si vous n'envoyez que des abonnements, la réception de votre argent destiné à leur paiement sera confirmée uniquement par l'envoi des périodiques.

Lorsqu'il reçoit l'extrait de compte mensuel, le serviteur des comptes les vérifiera à l'aide des doubles des formules de paiement qu'il aura conservées dans son classeur. Nous n'utiliserons de notes de crédit que pour avertir les groupes d'un ajustement des comptes. Si vous écrivez à la Société concernant un paiement, indiquez toujours sa date d'envoi, le numéro du mandat-poste, son montant et le nom du groupe ou du pionnier. N'envoyez pas d'argent directement dans une enveloppe.

Tous les groupes devraient s'efforcer d'effectuer leurs paiements dans les dix premiers jours de chaque mois, en même temps qu'ils envoient leurs commandes de publications. Vérifiez soigneusement la formule de paiement avant de demander le mandat-poste. Si possible, n'effectuez qu'un seul versement par mois. Les serviteurs des comptes devraient veiller à cela. S'ils accordent tous une attention minutieuse à l'utilisation de la formule de paiement et à la nouvelle méthode d'effectuer les paiements, le travail du bureau s'en trouvera facilité et cela permettra qu'un service plus efficace soit rendu.

Le présent Informateur devrait être soigneusement conservé et tous les proclamateurs devraient accorder à ces instructions une attention spéciale, afin que tous puissent coopérer en vue de l'avancement de l'œuvre du Royaume.

NOUVELLE METHODE DE PAIEMENT

Le mandat-carte de versement à un c/c. postal **ne** sera **plus** utilisé. A partir du 1er mai, il est demandé aux frères de ne plus utiliser le mandat-carte de versement, mais le mandat-poste que l'on obtient au bureau de poste sur présentation de la demande de mandat n° 1411 bis. Une circulaire expliquant l'usage de ce mandat-poste est envoyée à tous les serviteurs des comptes et à tous les pionniers.

RAPPORT DE SERVICE

Normes mensuelles pour l'année 1949

	Pr.	Moy. H.	Moy. VC.	Moy. EB.
Pionniers	250	120	35	5
Groupes	3.500	16	6	1

Rapport de mars

FRANCE	Pr.	Moy. H.	Moy. VC.	Moy. EB.
Pion. sp.	2	183	100	7
Pionniers	105	119,2	36,1	3,7
Groupes	3.222	13,4	2,7	0,4

Campagne de conférences publiques
Nombre de conférences : 44.

SARRE	Pr.	Moy. H.	Moy. VC.	Moy. EB.
Pionniers	3	133,6	17,6	0,6
Groupes	315	20	8,5	0,5

Campagne de conférences publiques
Nombre de conférences : 7.

Bibliothèque Tour de Garde